



Fiche aide-mémoire pour la planification d'un projet de compostage à la ferme

Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise: _____
Contact: _____
Adresse: _____
Tel.: _____
Courriel: _____
Région administrative: _____
Certif. bio ou autre: _____

Objectifs : pourquoi envisager le compostage à la ferme ?

Objectifs de traitement

- ☐ Diminution des odeurs
- ☐ Valorisation des résidus en diminuant les impacts environnementaux
- ☐ Hygiénisation (graines MH, pathogènes)
- ☐ Réduction de la teneur en eau
- ☐ Facilité de gestion (entreposage/période d'épandage)
- ☐ Autre : _____

Objectifs de production de compost

- ☐ Produire un compost de qualité
- ☐ Commercialisation du compost (cf. ACIA)
- ☐ Autre : (Exigences particulières, ex : amendement pour régie bio) _____

Adresser un problème particulier

Description du problème :

Intrants : quelles-sont les matières à composter ?

Remarque: Le compostage de matières exogènes peut avoir un impact sur la démarche à suivre (revoir annexe I des LDMO à ce propos)

Résidus agricoles

- ☐ Fumiers
☐ Résidus végétaux
☐ Cadavres d'animaux (volaille, porcins, caprins ou ovins)
☐ Autre : _____

Informations sur les fumiers (le cas échéant)

Gestion liquide ou solide ?	
Quantité annuelle générée (volume/masse)	
Précisions sur usage de litière (quantité, type)	
Autres informations	

Informations sur les résidus végétaux (le cas échéant)

Dans un premier temps, on tente d'estimer les quantités de résidus végétaux (Effeuillage, résidus de fin de culture, résidus de parage, produits déclassés, etc.)

Résidus végétaux	Quantités (volume par saison ou par semaine)	Période de production	Conditionnement ? (Séchage, hachage, lacération etc.)	Autres remarques

Mortalités animales

Estimation des quantités de cadavres et autre matériel biologique (ex. : placentas) à composter : _____

Remarque : Si le compostage est envisagé pour la gestion des mortalités, importance de discuter à l'avance d'un plan B conforme au Règlement sur les aliments en cas d'interruption des activités de compostage

Agents structurants et absorbants

	Disponibilité à la ferme	Disponibilité à proximité
Résidus de culture (ex : paille de céréales)		
Vieux foin sec		
Résidus d'élagage/entretien terre à bois		
Feuilles mortes		
Résidus de scierie		
Autres : _____		

Autres matières exogènes

Remarque: Le compostage de matières exogènes peut avoir un impact sur la démarche à suivre (revoir annexe I des LDMO à ce propos)

	Estimation des quantités à recevoir
Résidus fruits et légumes d'épicerie	
Résidus verts	
Résidus de l'industrie agroalimentaire	
Autre : _____	

Sol

Type de sol : _____

Pentes : _____

Présence de drains agricoles ? _____

☐ Plate-forme étanche disponible

Bâtiments potentiellement disponibles pour compostage

- ☐ Étable
- ☐ Serre ou autre structure légère
- ☐ Silo horizontal
- ☐ Entrepôt
- ☐ Autre : _____

Distances séparatrices et autres aspects de configuration du site

Vérification du respect des distances séparatrices des aires de protection des eaux (ex. : puits individuel ou d'un voisin)

Vérification du respect de la localisation pour le stockage en amas au sol

Proximité des voisins (m) : _____

Proximité d'une activité récréotouristique (ex: piste cyclable) (m) : _____

Accessibilité du site en hiver ? (oui/non) : _____

Possibilité d'alternance des sites si compostage au sol ? (oui/non) : _____

Source d'eau à proximité du site ? (oui/non) : _____

Source d'électricité à proximité du site (oui/non) :

Les distances séparatrices pour les aires de protection se retrouvent dans le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP), art. 52, 53, 54 et 57. Les exigences pour la localisation des amas au sol se retrouvent dans le CGMRF, art. 50, 52 et 54.

Il est possible que les municipalités ou MRC aient des exigences plus restrictives.

Autres distances à considérer :

S'assurer du respect des distance entre les activités de compostage d'un même exploitant en lien avec les volumes max. (REAFIE 279, 254.1)

S'assurer que le stockage du compost respecte les conditions de stockage des MRF (CGMRF)

Éléments à considérer pour le compostage des animaux morts

Moyens de prévention de l'accès aux structures de compostage par les animaux vivants

Penser la configuration pour limiter le contact avec le reste de l'exploitation (biosécurité)

Équipement disponible

Machinerie

	À la ferme	Forfaitaire	CUMA	Autre (ex : voisin)
Tracteurs				
Épandeurs				
Pelle mécanique				
Retourneurs				
Broyeur				
Tamiseur				

Instruments de mesure

- ☐ Balance
- ☐ Thermomètre à compost
- ☐ Petit four ou étuve pour évaluation des teneurs en eau

Approche envisagée a priori (si applicable)

Périodicité des activités

- ☐ Printemps
- ☐ Été
- ☐ Automne
- ☐ Hiver

Technique de compostage

- ☐ Piles/andains
- ☐ Couverture sans mur
- ☐ Bâtiments existants
- ☐ Équipements thermophiles fermés

Retournements des andains : à considérer

Si objectif d'hygiénisation recherché, prévoir plusieurs retournements lorsque température $\geq 55^{\circ}\text{C}$.

Autres éléments à considérer

Pour encadrement de l'épandage des lixiviats, voir REAFIE 291.20 (intrants agricoles) ou 291.7 (intrants non agricoles).

Voir LQE art. 22, par. 3 si traitement sur place.

Planification des activités et du suivi du compostage

À considérer :

Délais avant épandage (max 24 mois)

Registre selon le Règlement sur la valorisation des matières résiduelles article 11, 11.1 ou 13

Registre selon les LDMO à prévoir selon sections 4.3.2.9 ou 4.4.3.9 (si autorisation ministérielle, AM)

Registres selon différents cahiers de charge à prévoir, le cas échéant

Compost et usages

Production annuelle de compost estimée (m³ ou tonnes) : _____

Usage visé

Épandage(s) prévu(s) à quelle(s) période(s) ? _____

Cultures visées :

Analyses minimales requises (labo certifiés)

Pour PAEF	Analyse agronomique
Pour PAEV (si requis)	Analyses pour catégorisation C-P-O-E-(I) selon Code de gestion des MRF
Pour vente compost (cas échéant)	ACIA, analyses pour conformité normes relatives à l'innocuité des engrais et des suppléments T-4-93

Autres analyses possibles (compost)

- ☐ Granulométrie
☐ Test de germination
☐ Test de croissance
☐ Autre : _____

Autres éléments à considérer

Besoin de tamisage ? (oui / non) : _____

Dans le cas du compostage de mortalités, mode de gestion des ossements à prévoir

Opération subséquente souhaitée ? (ex. : ensilage, granulation) : _____

Main d'œuvre et besoin d'accompagnement

Besoin d'experts externes ?

- ☐ Agronome PAEF/PAEV
☐ Ingénieur
☐ Vétérinaire
☐ Autre : _____

Échéance du projet et autres éléments à prévoir, à considérer

À vérifier en amont du projet :

Conformité CPTAQ

Réglementation municipale ou de municipalité régionale de comté (MRC) particulière ?

Accessibilité à des programmes de subvention ?

Niveau d'encadrement réglementaire anticipé

(Revoir annexe I des LDMO à ce propos)

- ☐ Exemption (EX)
☐ Déclaration de conformité (DC)
☐ Autorisation ministérielle (AM)

Autres éléments pouvant être requis

Devis de compostage signé par agronome ou ingénieur (si DC (REAFIE-252 ou REAFIE 254.1) ou AM (Annexe 3 des LDMO))

Plan de gestion des odeurs (si AM voir LDMO 4.1.3.8 ou 4.2.3.8. Voir aussi si requis par municipalité)

Permis d'atelier d'équarrissage de catégorie compostage requis auprès du MAPAQ (si compostage de mortalités)

Conformité des plateformes étanches ou installations de compostage d'animaux morts par ingénieur

Autres ? _____

Il est possible de contacter la direction régionale du MELCCFP pour tenir une rencontre préalable au dépôt d'un projet, notamment si le projet présente des enjeux environnementaux complexes ou particuliers

[Préparer et soumettre votre demande d'autorisation pour réaliser une activité à risque environnemental modéré | Gouvernement du Québec](#)

Partenaire de réalisation



Partenaire financier

